

MEMO JUGE DIFFICULTE

2016-2020

Je connais les exigences spécifiques et la nature des éléments qui composent les exercices (établissement et excellence).

Je prends connaissance de la carte de compétition avant le passage de l'équipe et plus particulièrement des éléments qui doivent être réalisés.

Pendant le déroulement de l'exercice

J'utilise la carte de compétition donnée par l'équipe. Je vérifie la réalisation effective des éléments déclarés.

Je compte les temps de maintien des éléments collectifs et individuels et j'applique les pénalités de temps éventuelles.

Je barre sur la feuille les éléments non comptabilisés.

A la fin de l'exercice

Je contrôle la conformité des éléments. Je me reporte en cas de doute au dessin de la pyramide ou de l'élément concerné, ainsi qu'aux textes des grilles correspondantes.

Je vérifie que pour être pris en compte en difficulté, un élément doit être déclaré et effectivement réalisé de façon conforme.

Je calcule le total des pyramides en attribuant les valeurs correspondantes aux éléments collectifs, puis le total des éléments individuels en attribuant les valeurs correspondantes à ces derniers. Puis j'additionne ces deux totaux.

Je calcule la note de difficulté en appliquant le coefficient de 0.04.

Je mets les différentes pénalités (**temps, exigences, ordre des éléments, erreur de carte de compétition...**).

Après m'être mis d'accord avec les autres juges, la note de difficulté, ainsi que les pénalités liées à la difficulté sont définitivement attribuées.

ATTENTION LES PENALITES SPECIFIQUES (FAUTES DE PRESENTATION, COMPORTEMENT, TENUE, SORTIE DE PRATICABLE) RELEVANT DU JUGE ARBITRE DU SECTEUR CONCERNE.